



LIGUE REGIONALE D'OCCITANIE DE BASKETBALL

Assemblée Générale Ordinaire et Elective

Samedi 27 Juin 2026 à partir de 8h45

MAISON DE GASCOGNE – Place Jean David – 32000 AUCH

PROCURATION

Je soussigné(e) (NOM et Prénom)

Président(e) de l'association sportive (NOM de l'association)

Affiliée à la Fédération Française de Basket-Ball sous le numéro informatique suivant : O C C _____

Association sportive participant exclusivement aux championnats départementaux non-qualificatifs pour le championnat régional (Seniors et Jeunes).

Donne la présente procuration à :

NOM :

Prénom :

N° Licence : _____, votant disposant du droit de vote pour son propre club.

pour me représenter, signer toutes les feuilles de présence et prendre part à toutes délibérations et aux votes en mon nom, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Elective de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball qui se tiendra le Samedi 27 Juin 2026 à partir de 8h45 à Auch (Maison de Gascogne).

Fait à, le

Cachet du club

Signature :

Rappel de l'article 6.5 des Statuts de la Ligue :

Le vote par procuration n'est autorisé qu'aux associations sportives participant exclusivement aux championnats départementaux non qualificatifs pour le championnat régional (seniors et jeunes) et ne peut s'exercer que dans les conditions suivantes :

- *La procuration doit être nominative et ne peut être donnée qu'à un représentant de club disposant du droit de vote pour son propre club,*
- **Un votant ne peut être porteur que d'une seule procuration,**
- **La procuration doit être déposée ou parvenir au siège de la Ligue Régionale au moins la veille du jour de l'Assemblée Générale.**

Modalités de transmission des procurations en amont de l'AG (au choix) :

- *par envoi postal ou par dépôt au siège de la Ligue : 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE avant le **vendredi 26 Juin 2026 à 18h00.***
- *par voie électronique à l'adresse : commissionelectorale@occitaniebasketball.org avant le **vendredi 26 Juin 2026 à 18h00.***

Le jour de l'AG, les porteurs d'une procuration devront se présenter au bureau d'émargement avec une copie de la procuration adressée au préalable à la Ligue dans les conditions précisées ci-avant.

Cadre réservé à la vérification

Date de réception au siège de la Ligue :	Nombre de voix :	Validation